Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

SESSION 2026
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE - GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE
ÉPREUVE E8 : CONTRIBUER AU DIALOGUE TERRITORIAL

Coefficient : 1,0 indicatif, à vérifier dans le référentiel de certification applicable à la session 2026 **Durée : 240 minutes**

Matériel autorisé : **L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.**

Le sujet comporte **7 pages** numérotées de 1/7 à 7/7. Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Documents fournis avec le sujet. Aucun autre document ou matériel n'est requis.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION D'ÉVALUATION EN CCF : PRÉPARATION ET CONDUITE D'UN ÉCHANGE TERRITORIAL : SYNDICAT MIXTE DES MARAIS DE LA RIVE, TERRITOIRE FICTIF DE VAL-DES-RIVES, DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Cadre de l'évaluation : E8 évalue des compétences professionnelles de contribution au dialogue territorial. Il ne s'agit pas d'une épreuve écrite nationale uniforme. La situation ci-dessous est à mettre en œuvre dans le cadre d'évaluation CCF établi par l'établissement et validé selon les procédures applicables.

Le Syndicat mixte des Marais de la Rive prépare un plan de gestion pour le marais de la Petite-Rive. Le site accueille des espèces protégées, des activités agricoles, la pêche de loisir et des visiteurs. Les échanges précédents ont fait apparaître des désaccords sur les niveaux d'eau, les périodes d'intervention et l'accès aux berges. Vous intervenez en appui de la chargée de mission afin de préparer une réunion de dialogue territorial, de contribuer à son animation et de formaliser des suites de travail.

Votre travail s'appuie exclusivement sur les documents DT 1 à DT 3. Les données de fréquentation, de budget et de calendrier fournies sont des données de la situation proposée. Elles ne constituent pas des prescriptions réglementaires. Vous devez distinguer les faits établis, les perceptions exprimées par les acteurs et les propositions qui restent à discuter.

Partie 1 : Analyser le territoire, les acteurs et les enjeux (5 points)

Lecture du contexte territorial et repérage des intérêts en présence

À partir des documents DT 1 et DT 2, caractérisez la situation territoriale avant la réunion. Appuyez chaque analyse sur les données disponibles et distinguez les enjeux écologiques, économiques, d'usage et de gouvernance.

Données de fréquentation et enjeux signalés

Secteur	Fréquentation moyenne en période estivale	Enjeu écologique ou d'usage signalé
Sentier de la Petite-Rive	120 passages par jour	Dérangement potentiel de la zone de nidification
Berge agricole	18 interventions agricoles par mois	Accès aux parcelles et entretien du fossé
Cale de pêche	35 usagers par semaine	Accès à l'eau et maintien des usages de loisir
Roselière nord	Aucune fréquentation organisée	Habitat sensible, données naturalistes à actualiser

Données communiquées par le syndicat mixte pour la situation étudiée.

1.1 (2 points) Identifiez au moins quatre acteurs pertinents pour la concertation. Pour chacun, précisez un intérêt ou une préoccupation à prendre en compte et indiquez si cet élément relève d'un fait documenté, d'un usage déclaré ou d'une perception à vérifier.

1.2 (2 points) Formulez deux enjeux pouvant entrer en tension et un enjeu susceptible de faire l'objet d'un objectif partagé. Justifiez chaque proposition à l'aide d'au moins une donnée du dossier.

1.3 (1 point) À partir du DT 2, indiquez un point de vigilance pour le déroulement de la réunion et une information de terrain qu'il serait utile de faire vérifier avant toute décision d'aménagement.

Partie 2 : Préparer un cadre de dialogue équilibré (5 points)

Objectifs, représentativité, règles de discussion et données quantitatives

La réunion doit durer 90 minutes. Les participants prévus sont les représentants des cinq catégories d'acteurs recensées au DT 1, ainsi que deux membres du syndicat mixte. Le budget disponible pour les supports de réunion est de 240 euros. Les fiches de synthèse coûtent 0,40 euro l'unité et les plans couleur coûtent 2,50 euros l'unité. Un exemplaire de chaque support est prévu par participant. Les personnes qui animent ne prennent pas part au vote éventuel.

Préparation logistique de la réunion

Donnée	Valeur
Durée totale de réunion	90 minutes
Nombre de participants prévus	12 personnes
Coût unitaire d'une fiche de synthèse	0,40 euro
Coût unitaire d'un plan couleur	2,50 euros
Budget maximal des supports	240 euros

Calculs à effectuer à partir des données de l'énoncé.

2.1 (2 points) Proposez deux objectifs de réunion formulés de manière observable et réaliste. Précisez, pour chacun, le résultat concret attendu à l'issue des 90 minutes.

2.2 (1,5 point) Calculez le coût total des fiches de synthèse et des plans couleur pour les 12 participants, puis la marge restante sur le budget. Présentez le calcul : $C = n_f \times 0{,}40 + n_p \times 2{,}50$, où n_f et n_p sont les nombres de fiches et de plans distribués.

2.3 (1,5 point) Proposez un déroulé minuté totalisant exactement 90 minutes. Il doit comprendre l'accueil et le rappel du cadre, l'expression des points de vue, l'examen d'au moins une option de gestion et la formulation des suites. Justifiez une règle de prise de parole qui favorise l'expression des catégories d'acteurs moins représentées.

Partie 3 : Contribuer à l'animation et à la médiation (6 points)

Écoute, reformulation, traitement des désaccords et construction de suites

Au cours de la réunion, les propos suivants sont rapportés : un exploitant indique que « la fermeture du sentier empêcherait l'accès à la parcelle » ; une association naturaliste demande « une tranquillité renforcée au printemps » ; des usagers de la pêche craignent « une interdiction progressive de l'accès à la cale ». Aucune de ces déclarations ne vaut, à elle seule, décision collective ou donnée vérifiée sur les effets écologiques.

Un relevé de fréquentation du sentier, effectué pendant cinq jours, donne les valeurs suivantes : 110, 120, 135, 125 et 110 passages par jour. Le syndicat souhaite rendre compte du niveau moyen observé sans le présenter comme une mesure annuelle représentative.

Relevé de fréquentation du sentier

Jour	1	2	3	4	5
Passages comptés	110	120	135	125	110

Comptages journaliers transmis pour la situation étudiée.

3.1 (2 points) Rédigez une reformulation neutre, sans jugement, qui restitue les trois préoccupations exprimées et vérifie qu'elles ont été comprises. Votre formulation doit distinguer les propos des acteurs des faits établis.

3.2 (1,5 point) Calculez la moyenne des cinq comptages. Présentez le calcul $\bar{x} = \frac{x_1+x_2+x_3+x_4+x_5}{5}$, puis rédigez une phrase de restitution indiquant explicitement la limite de cette série pour caractériser la fréquentation annuelle.

3.3 (1,5 point) Proposez une intervention d'animation permettant de traiter le désaccord sans imposer de solution. Elle doit comporter une question ouverte, une reformulation ou vérification de compréhension, et une étape de recherche d'informations ou d'options à examiner.

3.4 (1 point) Formulez une proposition de suite de travail précisant une action, un responsable à désigner collectivement, un délai et un indicateur de réalisation.

Partie 4 : Formaliser les décisions, les limites et les suites (4 points)

Traçabilité, neutralité et cadre de participation

À l'issue de la réunion, aucune option de gestion n'a recueilli l'accord de l'ensemble des participants. Deux actions sont néanmoins acceptées pour instruction : vérifier les conditions d'accès agricole en période de travaux et actualiser les informations de fréquentation et de sensibilité écologique. Le cadre de la réunion est une démarche de dialogue portée par le syndicat mixte ; les documents du dossier ne la présentent pas comme une procédure réglementaire de participation du public.

4.1 (1,5 point) Rédigez un relevé de conclusions de trois à cinq lignes distinguant les éléments discutés, les actions acceptées pour instruction et l'absence de décision consensuelle sur les options de gestion.

4.2 (1,5 point) Indiquez deux précautions à prendre dans la diffusion du compte rendu afin de préserver la fidélité des propos, la distinction entre faits et opinions et la possibilité de correction par les participants.

4.3 (1 point) Expliquez pourquoi il est nécessaire de ne pas présenter cette réunion comme une procédure réglementaire de participation du public sur la seule base des documents fournis. Citez une vérification à effectuer si le projet devait relever d'une telle procédure.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : ACTEURS, MANDATS ET PRÉOCCUPATIONS RECUEILLIES

Les informations ci-dessous ont été recueillies lors d'entretiens préparatoires par la chargée de mission. Elles décrivent des positions exprimées à ce stade et ne constituent ni des décisions ni une représentation exhaustive de l'ensemble des habitants et usagers.

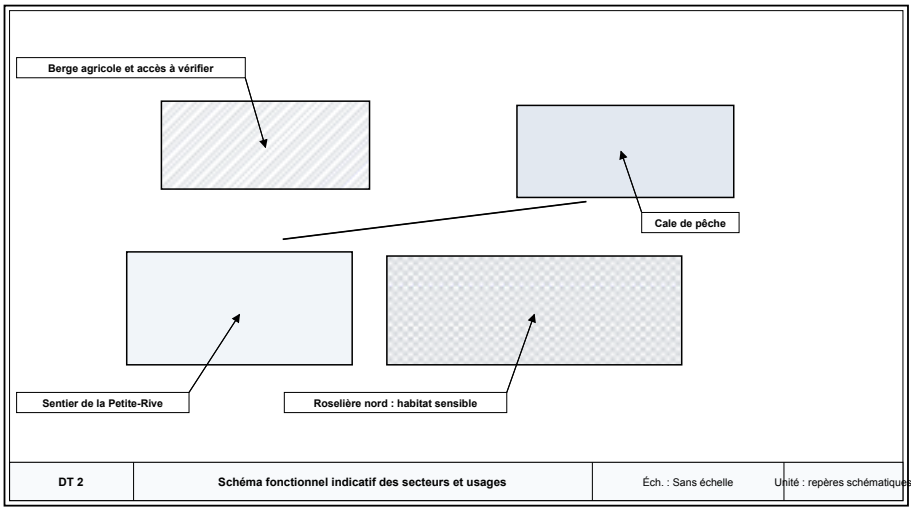
Acteurs concernés par le plan de gestion

Catégorie d'acteur	Rôle ou usage	Préoccupation exprimée	Information à vérifier ou à compléter
Exploitants agricoles	Accès aux parcelles et entretien des fossés	Maintien d'un accès pendant les travaux	Périodes et itinéraires d'accès nécessaires
Association naturaliste	Suivi de la faune et des habitats	Réduction du dérangement au printemps	Localisation et période des enjeux, données à actualiser
Usagers de la pêche	Accès à la cale et pratiques de loisir	Maintien d'un accès praticable	Fréquentation et contraintes d'usage selon les périodes
Commune de Val-des-Rives	Voirie, information locale et usages publics	Limitation des conflits d'usage et information des habitants	Compétences et responsabilités applicables aux aménagements envisagés
Syndicat mixte	Préparation et coordination du plan de gestion	Élaboration d'options compatibles avec les enjeux du site	Faisabilité, calendrier et procédures éventuellement applicables

Synthèse des entretiens préparatoires.

DT 2 : SCHÉMA FONCTIONNEL DU SITE DE LA PETITE-RIVE

Le schéma localise de manière indicative les secteurs cités dans le dossier. Il n'est pas cadastral, ne donne pas de distances et ne permet pas de conclure sur les limites foncières ou réglementaires. Les positions des accès et des secteurs sensibles doivent être vérifiées sur le terrain et auprès des détenteurs des données.



Représentation sans échelle. Les liaisons figurées sont indicatives et ne constituent pas un plan d'aménagement.

DT 3 : DONNÉES DE RÉUNION ET REPÈRES DE VIGILANCE

La réunion est une démarche de dialogue volontaire organisée par le syndicat mixte dans la situation décrite. Les documents transmis ne permettent pas d'établir qu'une procédure formelle de participation du public est requise ou engagée. Si une décision ou un projet relève d'une procédure réglementaire, le maître d'ouvrage doit en vérifier le fondement, les modalités, l'autorité compétente et le calendrier applicables avant toute communication à ce sujet.

Repères opérationnels pour préparer la réunion

Repère	Donnée	Précaution d'interprétation
Durée prévue	90 minutes	Le déroulé doit totaliser 90 minutes.
Participants	12 personnes, animation comprise	Les deux membres du syndicat mixte assurent l'animation et la prise de notes.
Supports	12 fiches à 0,40 euro et 12 plans couleur à 2,50 euros	Budget maximal de 240 euros.
Fréquentation	Cinq comptages journaliers : 110, 120, 135, 125 et 110 passages	La série ne représente pas une mesure annuelle.
État des échanges	Aucune option de gestion ne fait consensus à ce stade	Ne pas transformer une proposition ou une position individuelle en décision collective.

Données propres à la situation proposée.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse : Matrice d'analyse des acteurs et des enjeux **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les cases indiquées par « ... ». Distinguez les faits documentés, les usages déclarés et les perceptions à vérifier. Vous pouvez ajouter des lignes si nécessaire.

Matrice d'analyse territoriale

Acteur	Intérêt ou préoccupation	Nature de l'information : fait, usage déclaré ou perception	Information à vérifier
.....			
.....			
.....			
.....			

À compléter à partir des documents DT 1 et DT 2.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse : Déroulé et suivi de la réunion **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau. Le total des durées doit être égal à 90 minutes. Pour les suites, indiquez une action concrète, un responsable à désigner collectivement, une échéance et un indicateur vérifiable.

Ordre du jour minuté et tableau de suivi

Séquence	Durée en minutes	Objectif ou consigne d'animation	Action de suivi	Responsable à désigner	Échéance ou indicateur
Accueil et rappel du cadre					
Expression des points de vue					
Examen d'options ou d'informations à recueillir					
Synthèse et suites					
Total					

À compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.